

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 11

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Avis administratifs

Aux caissiers des sections

Messieurs et chers collègues,

Une fois de plus, voici venu le moment de songer au bouclage des comptes de l'exercice en cours et de préparer le prochain. Je vous rappelle que la cotisation 1963 est maintenue à *Fr. 8,50* et est à verser à la caisse centrale pour le 31 janvier. (Art. 40.)

De plus, à titre d'essai et dans le but de réaliser des économies, l'A.D. du 10 mars 1962 a décidé de réduire le nombre des numéros 1963 de notre journal de 12 à 11, les mois de janvier et février ne faisant l'objet que d'un seul numéro à paraître à fin janvier.

Cette disposition permet de simplifier quelque peu les formalités à remplir par les caissiers des sections qui ainsi ne feront qu'une seule expédition des formulaires relatifs aux mutations intervenues dans les effectifs de leurs sections respectives.

Ces formulaires sont à retourner comme suit et pour le *15 janvier 1963 dernier délai*.

Formulaire blanc (2 exemplaires) : Liste des nouveaux membres pour l'exercice 1963. Ceux déjà annoncés jusqu'ici doivent figurer sur cette liste avec la mention : « Déjà annoncés ».

Formulaire rose (1 exemplaire) : Relevé de tous les membres annoncés au cours de ce dernier exercice, soit dès le 1er janvier 1962.

Formulaire bleu (2 exemplaires) : Liste de tous les membres ayant quitté la section en 1962 (décès, transferts, démissions, radiations). Sont considérés comme ne faisant plus partie de la section les sociétaires n'ayant pas acquitté leur cotisation au 15 décembre 1962. Ils doivent donc figurer sur cette liste.

Décompte annuel (1 exemplaire) : Donnant au 15 janvier l'effectif exact des membres de la section (cotisations payées ou à payer à la caisse centrale pour 1963). La composition du comité de la section.

Je vous rappelle que, en cas de transfert de l'un de vos membres dans une autre section, sa fiche individuelle doit être envoyée directement à sa nouvelle section qui recevra ainsi tous renseignements utiles (entrée dans la Romande, passage dans diverses sections, gobelet délivré, etc., etc.).

Nous espérons que les quelques allègements susindiqués inciteront les caissiers à respecter scrupuleusement les délais fixés et

nous insistons pour que nous soit retourné le nombre indiqué de formulaires.

De plus, l'exécution ponctuelle de ces formalités nous permettra d'intervenir à temps auprès de l'imprimerie pour faire exécuter les mutations indiquées et d'ores et déjà nous remercions les caissiers qui seraient en mesure de nous faire parvenir, avant l'ultime délai, les formulaires demandés, évitant ainsi un surcroît de travail en cette période déjà chargée de l'année.

Avec nos remerciements anticipés pour votre précieuse collaboration et nos vœux, nous vous prions d'agréer, Messieurs et chers collègues, nos salutations les plus cordiales.

Le caissier central.

Conférenciers et films à disposition de la Romande

A nouveau, les assemblées, les conférences, les projections de films, seront à l'ordre du jour des sections ou des fédérations. Il nous paraît indiqué de rétablir en ce début de saison morte, la liste des personnes qui se sont mises à disposition de la Romande pour des conférences, ainsi que celle relative aux films apicoles. Concernant les sujets à traiter, les sections s'entendront directement avec les intéressés.

Liste des conférenciers

- MM. L. Mages, Dôle 1, *Lausanne*.
J. Thurler, représentant, *Pully*.
P. Ph. Mottier, chef de culture, *Marcelin s/Morges*.
Jos. Etique, maître d'apiculture, *Courroux*.
A. Valet, avenue de Plan 15, *Morges*.
Dr P. Zimmermann, avenue du Mail 29, *Genève*.
L. Gassmann, instituteur, *Courrendlin J.B.*
R. Bovey, *Romanel s/Lausanne*.
Albert Barbier, chemin d'Aire 138, *Genève*.
René Magnenat, à *Cronay s/Yverdon*.
Paul Leuba, Billodes 61, *Le Locle*.
G. Chassot, inspecteur des ruchers, *Romont*.
Alfred Surchat, chemin Ste-Agnès 3, *Fribourg*.
Maurice Subilia, chemin du Grey 15, *Lausanne*.
Ch. Ruckstuhl fils, rue des Acacias 32, *Genève*.

Il est superflu d'ajouter que de nouvelles inscriptions seront accueillies avec plaisir.

Liste des films

Film suisse d'apiculture, propriété de la SAR, s'obtient gratuitement chez notre bibliothécaire, M. Jos. Dietrich, Grimoux 12, Fribourg.

« Les Abeilles et la pollinisation », 16 mm, en couleurs, détenu par l'ambassade du Canada à Berne, Kirchenfeldstr. 88, Berne.

« La Cité des Abeilles », 16 mm, noir et blanc, détenu par l'ambassade de France à Berne, ainsi que par M. Edgar Sauvain, rue Dufour 68, Bienne.

« La Cité ardente », 16 mm, détenu par l'ambassade de France à Berne.

« L'élevage des Reines », film 16 mm, noir et blanc, du prof. Jordan, détenu par M. Ch. Ruckstuhl fils, rue des Acacias 32, à Genève.

Film en couleurs, 16 mm, de M. Roger Cuendet, Baulmes (non sonorisé).

L'ambassade de Russie à Berne détient elle aussi un film 16 mm, noir et blanc, titré en russe et parlé anglais. Les autres films sont sonores et parlés français.

Pour les conditions de location, s'informer aux adresses indiquées.

Les films à demander à l'ambassade de France à Berne doivent être annoncés trois à quatre semaines à l'avance.

Le problème des miellats de forêt

par le Dr H. Wille, section apicole du Liebefeld

Cet intéressant et important travail a été publié dans les numéros de janvier à mai 1962 de notre journal.

Aujourd'hui, il est à la disposition de nos lecteurs sous forme d'une brochure de 30 pages, au prix de Fr. 1,50 jusqu'à épuisement du stock. (Compte de chèque postal de la Société romande d'apiculture à Payerne, n° 11.1480.)

La publication de ce travail en un seul fascicule illustré de neuf beaux clichés, sera accueillie avec plaisir par tous ceux qui s'intéressent à la production des miellats de forêt et à leurs artisans les pucerons. Une belle étude en perspective pour les soirées d'hiver.

Rédaction.

Vétérans S.A.R.

Pour l'obtention du titre de vétéran, les sociétaires doivent totaliser 35 ou 50 ans d'activité ininterrompue.

Les inscriptions, pour être valables, doivent être faites par les comités de section jusqu'au 31 décembre prochain. Passé cette date, elles seront reportées à l'année suivante.

Les inscriptions individuelles ne sont pas admises. Prière d'écrire lisiblement et d'orthographier correctement les noms ; indiquer sans faute la date d'entrée dans la section, le domicile et le numéro matricule.

Le préposé aux vétérans, Ed. Bassin, Marchissy s/Nyon.

L'ANNÉE APICOLE 1962

Oui, déjà on peut en parler puisque, malgré un chaud soleil d'octobre, l'activité au rucher ralentit de jour en jour. Seules, les dernières fleurs de nos jardins paraissent intéresser les butineuses ; les abreuvoirs encore visités à certaines heures de la journée, nous indiquent que l'élevage n'a pas complètement cessé mais qu'au sein des colonies prêtes pour l'hivernage, la vie se maintient tout de même mais à un cours faiblissant. La nature elle aussi, semble freiner son déclin. Si les morsures des premières gelées des 19 et 20 septembre ont marqué leur empreinte sur les plantes sensibles et délicates, de façon générale nos feuillus malgré la sécheresse, se maintiennent en bonne forme. Eux aussi semblent nous dire : nous voulons profiter du soleil et vivre notre existence normale ; auriez-vous peut-être déjà oublié qu'au printemps nous nous sommes réveillés avec un mois de retard environ ?

Que dire de cette année de contrastes 1962 sinon qu'à l'instar de sa devancière, elle a déçu la majorité des apiculteurs et comblé en revanche de façon très irrégulière, certains d'entre nous. Les résultats des pesées publiés dans notre journal, classent la majorité de nos collègues genevois parmi les bénéficiaires de récoltes très satisfaisantes. Il en est de même de certaines régions du pied du Jura ; le Gros de Vaud fut très irrégulier, phénomène constaté sur l'ensemble du territoire de toute la Romandie. A quoi faut-il attribuer ces variations parfois très sensibles constatées dans des ruchers relativement peu distants les uns des autres ? Il semblerait de prime abord que toute la contrée devrait être soumise au même régime généreux ou avare de la nature et que par conséquent, le résultat des récoltes devrait, sans être uniforme, ne pas indiquer des différences aussi marquantes.

C'est ici précisément que les facteurs importants relatifs aux races d'abeilles, à leur acclimatation à la région, à leur santé, à leur longévité jouent leur rôle. C'est ici aussi que l'art difficile de faire élever **pour** la récolte et non **sur** la récolte intervient, si l'on songe à l'importante quantité de miel nécessaire et à l'immobilisation des nombreuses forces indispensables aux soins de l'élevage. Avec son retard d'un mois environ sur une année normale, le printemps 1962 a déjoué une nouvelle fois dans le monde des apiculteurs, de nombreux plans bien établis. Le rucher sain et prêt pour la récolte, a été cette année dans bon nombre de régions, forcé à la réclusion par le froid ; impatientes au logis, toutes ces forces non utilisées durant des semaines, ont explosé sous forme d'essaims, la température normale revenue.

Indépendamment de ce qui précède, dame nature a réparti ses caprices d'une façon très inégale sur l'ensemble du pays. Juin,

le mois des fleurs, fut froid et sec dans son ensemble ; aux Montagnes neuchâtelaises, il a gelé les 3 et 28 juin, puis les 6 et 7 juillet. Puis, durant 15 jours, la pluie alterne avec le soleil et revigore les campagnes assoiffées alors que dans d'autres régions du pays c'est le régime de la terre brûlée par le soleil. Malgré la sécheresse persistante, des miellats locaux font leur apparition dans certaines régions privilégiées dotées probablement d'une terre lourde et féconde capable de maintenir la végétation en bon état malgré l'ardeur du soleil. Sous l'effet de la fraîcheur des nuits, de fortes rosées sont constatées dans certaines vallées dès la seconde quinzaine de juillet et début d'août, apportant ainsi un appréciable complément de récolte, puis ce fut un peu partout et à quelques exceptions près, le calme complet. Et nos pucerons de forêt qui ont noms de *Lécánines*, *Lachnides*, *Buchneria pectinatae*, etc., etc., que sont-ils devenus au cours de la saison ? Ont-ils été brûlés par le soleil, assoiffés par le manque de pluie, ou détruits dans nos Montagnes neuchâtelaises par exemple, par les gelées des 3 et 28 juin, des 6 et 7 juillet ? Pourtant leur présence était signalée mais, pour eux aussi les conditions météorologiques n'ont pas dû être favorables au développement des voraces et jeunes générations. Les renseignements que le Liebefeld aura recueillis par l'intermédiaire du service organisé des observateurs dans le cadre de l'aide à l'apiculture, nous donnera peut-être l'occasion de revenir ultérieurement sur ce sujet.

Si, face à leur désappointement généralisé en cette fin de saison, à leurs espérances déçues, les apiculteurs établissent en toute objectivité une comparaison avec la situation créée dans l'agriculture par suite des conditions météorologiques bien spéciales de 1962, force est d'admettre que le plateau de la balance oscille malgré tout en leur faveur. Les exploitations rurales du pays elles aussi ont été soumises à des régimes bien différents les uns des autres et la situation catastrophique réservée à certaines d'entre elles, ne peut que créer la sympathie chez tous les vrais apiculteurs.

Le temps garde donc bien toujours sa liberté pleine et entière d'action et continue de rester le grand maître de nos succès comme aussi de nos échecs.

G. Matthey.

Maladies des abeilles en septembre 1962

Loque américaine			<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>
<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>	<i>Fribourg</i>		
<i>Bâle-Campagne</i>			<i>Broye</i>		
<i>Sissach</i>	<i>Buus</i>	1		<i>Domdidier</i>	2
	<i>Wintersingen</i>	1		<i>Dompierre</i>	3
				<i>Estavayer-le-Lac</i>	2
				<i>Gletterens</i>	1

<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>cas</i>	<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>cas</i>
<i>Berne</i>			<i>Vaud</i>		
Berne	Ittigen	1	Lausanne	Renens	1
Porrentruy	Vendlincourt	1	Orbe	Lignerolle	1
<i>Tessin</i>			Yverdon	Orges	1
Valle Maggia	Avegno	1		Valeyres-sous-Montagny	1
Lugano	Castagnola	1	Loque européenne		
<i>Grisons</i>			<i>Fribourg</i>		
Vorderrhein	Dardin/Brigels	1	Broye	Léchelles	1
<i>Argovie</i>			Veveyse	aux Paccots, com.	
Laufenburg	Frick	1		Châtel St-Denis	1
				Semsaies	1

Section apicole du Liebfeld.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour novembre 1962

Vous voilà tranquille, mon cher débutant, les travaux de saison ayant été effectués suivant un ordre et une discipline que vous vous étiez librement imposés en étroite union avec les directives que contenaient mes derniers conseils !

Aujourd'hui, les colonies largement pourvues de provisions, ont formé la grappe à l'endroit jugé le plus propice, car bien que vivant en société communautaire, l'abeille conserve une grande indépendance.

En ces belles journées d'octobre, vers les dix heures, quand les brouillards sont entièrement dissipés, le plateau des ruches s'anime.

L'on voit, de temps en temps, une abeille rentrer à sa ruche, les pattes chargées de pollen ; c'est qu'il faut garnir le garde-manger pour demain.

Avez-vous constaté, mon cher débutant, que la propolis a été particulièrement abondante cette année, alors que les arbres fruitiers étaient lourdement chargés ? Nombreuses étaient les ouvrières qui rentraient les pattes postérieures garnies de boulettes de propolis. Aussi, parois, planchettes, porte-rayons, jusqu'au moindre interstice, tout était imprégné de propolis, ce qui ne manquait pas d'occasionner à l'apiculteur, un grand travail supplémentaire de nettoyage.

Mais, faut-il ou ne faut-il pas enlever la propolis ?

La question est controversée, personnellement, je la ramène à un problème simple de propreté et aussi de facilité de travail.